



# GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

N° 3 – Janvier 2004

*La littérature comme force glottopolitique : le cas des littératures francophones*

## SOMMAIRE

Claude Caitucoli : *Présentation*

Claude Caitucoli : *L'écrivain francophone agent glottopolitique : l'exemple d'Ahmadou Kourouma*

Gisèle Prignitz : *Récupération et subversion du français dans la littérature contemporaine d'Afrique francophone : quelques exemples*

Cécile Van den Avenne : *La position énonciative complexe d'un écrivain d'Afrique francophone : le cas d'Hubert Freddy Ndong Mbeng*

Pierre Dumont : *Du métissage à l'interculturel, itinéraire d'une rencontre impossible, le cas Senghor*

Bernard Zongo : *La négritude : approche diachronique et glottopolitique*

Moussa Daff : *Vers une francophonie africaine de la copropriété et de la cogestion linguistique et littéraire*

Claudine Bavoux : *Le partage de la langue dans Train fou d'Axel Gauvin*

Chiara Molinari : *Réseau spatial et linguistique : le cas de Patrick Chamoiseau*

Stéphanie Bérard : *Créole ou/et français : le multilinguisme dans Mémoires d'isles d'Ina Césaire*

Nathalie Schon : *Stratégies créoles. Etude comparée des littératures martiniquaise et guadeloupéenne*

Valérie Magdelaine Andrianjafitrimo : *Une mise en scène de la diversité linguistique : comment la littérature francophone mauricienne se dissocie-t-elle des nouvelles normes antillaises ?*

Annette Boudreau, Raoul Boudreau : *La littérature comme moyen de reconquête de la parole. L'exemple de l'Acadie*

Foued Laroussi : *« Ecrire dans la langue de l'autre » ? Quelques réflexions sur la littérature francophone du Maghreb*

### Compte rendu

Claude Frey : Suzanne Lafage, *Le lexique français de Côte d'Ivoire, appropriation et créativité*, tome 1 et tome 2. *Le français en Afrique*, Revue du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique Noire, n° 16 et n° 17. Institut de Linguistique française – CNRS, UMR 6039 – Nice –, 2003, 865 p.

## PRESENTATION

**Claude Caitucoli**

**Université de Rouen – UMR CNRS 6065 DYALANG**

Louis Guespin et Jean-Baptiste Marcellesi (1983 : 5) définissent le terme *glottopolitique* comme suit :

*« Il désigne les diverses approches qu'une société a de l'action sur le langage, qu'elle en soit ou non consciente : aussi bien la langue, quand la société légifère sur les statuts réciproques du français et des langues minoritaires par exemple ; la parole, quand elle réprime tel emploi chez tel ou tel ; le discours, quand l'école fait de la production de tel type de texte matière à examen : glottopolitique est nécessaire pour englober tous les faits de langage où l'action de la société revêt la forme du politique. »*

Si l'école de Palo Alto pose comme premier axiome « *qu'on ne peut pas ne pas communiquer, qu'on le veuille ou non* » (P. Watzlawick *et. al.*, 1972 : 45), les sociolinguistes rouennais partent du principe suivant lequel on ne peut pas ne pas agir sur la langue ni sur les langues :

*« La glottopolitique est (...) une pratique sociale, à laquelle nul n'échappe (on "fait de la glottopolitique sans le savoir", qu'on soit simple citoyen ou ministre de l'économie). »* (L. Guespin et J.-B. Marcellesi, *op. cit.* : 16).

Ce principe, s'il s'applique aux simples citoyens et aux ministres, s'applique à plus forte raison aux écrivains. Chacun sait, par exemple, à quel point le patrimoine littéraire français façonne les imaginaires linguistiques et influence les productions langagières. La littérature est donc une force glottopolitique. De plus, ce phénomène universel est particulièrement saillant dans les littératures dites « francophones » ou « d'expression française », qui, pour des raisons historiques, culturelles, sociales, économiques, sont, selon des modalités diverses, confrontées à des dilemmes glottopolitiques : français *vs* langue(s) nationale(s) ou régionale(s), français central *vs* français périphériques, etc.

On peut alors envisager une approche sociolinguistique des littératures francophones, qui se donne pour objet d'examiner les rapports entre les œuvres littéraires et les réalités sociolangagières : l'œuvre littéraire envisagée comme produit d'une situation sociolinguistique, comme révélateur de cette réalité et comme élément susceptible de la modifier.

L'espace littéraire francophone est un ensemble flou et mouvant dans lequel les découpages fondés sur l'histoire ou la géographie sont souvent discutables. Cependant, le sommaire montre bien que certaines zones sont largement étudiées dans ce numéro tandis que d'autres sont absentes. La francophonie littéraire du Nord n'est représentée que par un article

sur l'Acadie (aucun article sur les francophonies hexagonale, suisse, belge, luxembourgeoise, québécoise...). Le Maghreb n'est également représenté que par un article. En revanche six articles concernent l'Afrique noire et cinq les zones créolophones (Antilles et Mascareignes).

Cette répartition ne s'explique pas par une ligne éditoriale préétablie. Elle est le simple reflet des textes que *Glottopol* a reçus en réponse à mon appel à contributions. Néanmoins, j'ai le sentiment que ce déséquilibre n'est pas entièrement le fait du hasard.

Au Burkina Faso, au Sénégal, en Côte d'Ivoire, au Gabon, à la Martinique, à la Guadeloupe, à la Réunion, à l'île Maurice, les situations sont évidemment très diverses. Cependant, sur le plan sociolinguistique, on peut noter deux propriétés communes à l'ensemble de ces terrains : ce sont des situations que l'on peut très grossièrement qualifier de diglossiques, où le français est une langue haute – en fait la langue haute unique, si on excepte l'île Maurice – en conflit avec une ou plusieurs langues basses (langues africaines, créoles) ; on remarque par ailleurs dans ces régions l'émergence de variétés endogènes du français, de systèmes intermédiaires et de pratiques interlectales en liaison avec des revendications identitaires. Ce sont donc des terrains où, en matière d'écriture littéraire, « *l'action de la société revêt la forme du politique* » (L. Guespin et J.-B. Marcellesi, *op. cit.* : 5) de la façon la plus manifeste, où les choix langagiers de l'écrivain – choix des langues, des variétés de langue, des modes d'écriture, des situations linguistiques représentées – ont des implications glottopolitiques particulièrement fortes et directes.

J'ai choisi d'organiser le numéro en tenant compte de cette répartition historico-géographique inégale : les six premiers articles concernent l'Afrique noire francophone, les cinq suivants les zones créolophones ; les articles sur l'Acadie et sur le Maghreb ferment le recueil.

La partie consacrée à l'Afrique noire commence par deux textes à visée générale : le premier (C. Caitucoli) tente de définir théoriquement la littérature nègre francophone et l'écrivain en tant qu'agent glottopolitique ; le second (G. Prignitz) s'intéresse à l'écriture des écrivains africains contemporains. Suivent l'analyse de deux cas prototypiques, ceux de Freddy Ndong Mbeng (C. Van den Avenne) et Léopold Sédar Senghor (P. Dumont). Les deux derniers articles reviennent à des considérations théoriques, à propos de la notion de négritude (B. Zongo), à partir des notions de français langue maternelle, langue étrangère et langue seconde (M. Daff).

Si, en matière de glottopolitique, les littératures sont des *forces*, les écrivains sont, suivant la terminologie de Guespin et Marcellesi, des *agents*. Constatant – après d'autres – qu'il n'y a aucune unité dans les productions littéraires étiquetées comme francophones, j'essaie de montrer dans le premier article que ce qui est décisif, c'est le regard porté sur ces productions : les littératures francophones sont des littératures minorées, les écrivains francophones sont confrontés à un processus d'insécurisation. Ce qui caractérise alors un écrivain en tant qu'agent glottopolitique, c'est son « style », c'est-à-dire la façon dont il réagit par l'écriture à la minoration et à l'insécurisation. Le principe est appliqué à Ahmadou Kourouma dans son dernier roman, *Allah n'est pas obligé*.

Gisèle Prignitz, s'appuyant sur un ensemble de textes, met en évidence deux mécanismes généraux qui pourraient caractériser l'écriture de certains auteurs négro-africains contemporains : la récupération et la subversion. Ces écrivains sont en quelque sorte des bricoleurs littéraires. Ils recyclent les matériaux hétéroclites et évolutifs que leur offre la langue française post-coloniale. Les œuvres ainsi réalisées sont des objets hybrides où le français est détourné et plié aux impératifs de l'oralité africaine, de son énonciation, de sa sémantaxe.

Le roman d'Hubert Freddy Ndong Mbeng *Les Matitis* pourrait faire partie du corpus de Gisèle Prignitz. C'est un texte linguistiquement hétérogène, analysable en termes de

récupération et de subversion. Mais Cécile Van den Avenne s'intéresse à la position énonciative de l'écrivain-passeur s'adressant à un double public, gabonais francophone et francophone non gabonais. La position incertaine – pour qui écrire ? – de cet auteur à la frontière entre deux mondes se traduit par des jeux de déconstruction/construction de stéréotypes et par la représentation dans le texte de l'hétérogénéité qui le constitue.

Il y a évidemment un monde entre Freddy Ndong Mbeng, lycéen librevillois déscolarisé, écrivain débutant au statut incertain, et Léopold Sédar Senghor, agrégé de l'Université et écrivain majeur. Alors que l'enfant des *matitis* vit dans une culture interstitielle, le chef d'Etat sénégalais et académicien français se définit comme un métis culturel. Pour Pierre Dumont, le métissage culturel tel que le conçoit Senghor n'est pas une forme déguisée de sujétion aux normes dominantes occidentales. Il ne s'agit pas d'esquiver les conflits mais d'en tirer profit : c'est parce que l'écrivain maîtrise l'ensemble des matériaux qu'il utilise qu'il peut produire un objet interculturel harmonieux.

Par ailleurs, entre les premiers écrits de Senghor et le roman de Freddy Ndong Mbeng, plus d'un demi-siècle s'est écoulé et toute une littérature s'est constituée. Bernard Zongo revisite l'histoire littéraire, sociale et culturelle négro-africaine du vingtième siècle en examinant la notion senghorienne de négritude d'un point de vue glottopolitique. Concernant les conceptions de Senghor, Bernard Zongo est plus critique que Pierre Dumont. De façon générale, il insiste sur les ambiguïtés de la négritude, qui font que le concept peut être pris en charge, à chaque époque, par des forces divergentes. Il montre aussi comment l'histoire transforme peu à peu une force de novation en force de conservation.

Moussa Daff revient, à partir d'exemples sénégalais, sur la façon dont l'écriture littéraire négro-africaine s'est progressivement libérée des modèles hexagonaux. Il voit dans cette évolution le passage d'une littérature qui se voulait en français langue maternelle alors que le français était une langue étrangère à une littérature décomplexée qui s'assume comme écrite en français langue seconde.

Dans la partie consacrée aux zones créolophones, on trouvera tout d'abord trois études monographiques consacrées à un écrivain et une œuvre : Axel Gauvin et *Train fou* (C. Bavoux) ; Patrick Chamoiseau et *Texaco* (C. Molinari) ; Ina Césaire et *Mémoires d'Isles* (S. Bérard). Suivent deux études comparatives : entre les productions littéraires martiniquaises et guadeloupéennes (N. Schon), mauriciennes et antillaises (V. Magdelaine-Andrianjafitrimo).

Claudine Bavoux aborde, à propos des îles Mascareignes une question déjà étudiée en Afrique noire, notamment par Moussa Daff : la mise en phase des pratiques littéraires et des pratiques sociales et partant la possibilité d'une écriture sans insécurité. Faisant une analyse linguistique du roman d'Axel Gauvin *Train fou*, Claudine Bavoux met en évidence l'« intelligence » de l'auteur, qui parvient à concilier l'endogène et l'exogène, l'ancrage dans les réalités langagières réunionnaises – français régional, créole – et l'inscription dans l'espace francophone le plus large.

Chiara Molinari poursuit à la Martinique l'étude de la construction des identités créoles. Elle montre comment *Texaco*, roman de Patrick Chamoiseau, met en scène l'élaboration par les sujets créoles martiniquais d'un « espace et d'une langue rhizome » à partir d'« un espace et d'une langue racine ». Elle étudie les mécanismes permettant la transposition écrite de cette « diversité » fondamentalement orale.

Stéphanie Bérard étudie également les rapports entre pratiques langagières et constructions identitaires à la Martinique. Elle s'appuie sur la pièce *Mémoires d'Isles*, où Ina Césaire fait parler deux personnages prototypiques. Aure, l'ancienne institutrice est du côté de la langue-racine, du monolinguisme, du français châtié, Hermance du côté de la langue-rhizome et du métissage.

Nathalie Schon, distingue la littérature guadeloupéenne de la littérature martiniquaise. Tout en reconnaissant qu'il ne s'agit là que de tendances générales, elle considère que les deux littératures ont des approches différentes des rapports entre le français et le créole : la littérature martiniquaise est « créolisante », la littérature guadeloupéenne est « française ou créole ». Au-delà et en deçà des pratiques littéraires, cela correspond, selon Nathalie Schon, à deux « logiques » : confrontation des langues pour les Martiniquais, coexistence des langues pour les Guadeloupéens.

Adoptant une perspective plus large, Valérie Magdelaine-Andrianjafitrimo ne fait pas cette distinction et oppose la littérature mauricienne aux littératures antillaises, Martinique et Guadeloupe confondues. Elle analyse les « nouvelles normes esthétiques antillaises », qui conduisent à une « hétérogénéité homogénéisée ». Etudiant les cas particuliers que constituent Carl de Souza Ananda Devi, Amal Sewtohol et Barlen Pyamootoo, elle montre comment la littérature francophone de Maurice se démarque simultanément des codes de la littérature occidentale et de la littérature antillaise.

Quittant les zones créolophones pour l'Acadie, nous trouvons une problématique analogue. En effet, pour s'affirmer, la littérature acadienne doit également se distinguer d'une mère, la littérature française, et d'une grande sœur, la littérature québécoise. Elle partage avec la littérature mauricienne la propriété d'être en quelque sorte doublement périphérique. Annette et Raoul Boudreau, s'appuyant à la fois sur des textes littéraires et sur des entretiens, montrent comment, dans un même processus, émergent en Acadie une littérature, une langue et une nation.

Dans le dernier article, Foued Laroussi revient, à propos de la littérature francophone du Maghreb, sur le thème de l'altérité, que j'aborde dans le premier article à partir de la littérature nègre – écrire dans la langue de l'autre ? – mais avec un regard différent : j'essaie de comprendre comment se met en place et perdure un processus de minoration, Foued Laroussi s'interroge sur la possibilité d'y échapper. Regrettant que la question de la langue conduise à occulter les vrais problèmes et à masquer les qualités de la production littéraire du Maghreb, il plaide pour un dépassement de « *l'équation selon laquelle français au Maghreb = héritage subi de la colonisation* » (p. 187).

## Bibliographie

- GUESPIN L., MARCELLESI J.-B. (dirs.), 1986, « Pour la glottopolitique », dans J.B. Marcellesi (dir.), *Glottopolitique*, LANGAGES, n° 83, pp. 5-31.
- WATZLAWICK P., BAVELAS J.-B., JACKSON D., 1972, *Une logique de la communication*, Paris, Seuil.

# **GLOTTOPOL**

Revue de sociolinguistique en ligne

**Comité de rédaction** : Mehmet Akinci, Sophie Babault, André Batiana, Claude Caitucoli, Robert Fournier, François Gaudin, Normand Labrie, Philippe Lane, Foued Laroussi, Benoit Leblanc, Fabienne Leconte, Dalila Morsly, Clara Mortamet, Alioune Ndao, Gisèle Prignitz, Richard Sabria, Georges-Elia Sarfati, Bernard Zongo.

**Conseiller scientifique** : Jean-Baptiste Marcellesi.

**Rédacteur en chef** : Claude Caitucoli.

**Comité scientifique** : Claudine Bavoux, Michel Beniamino, Jacqueline Billiez, Philippe Blanchet, Pierre Bouchard, Ahmed Boukous, Louise Dabène, Pierre Dumont, Jean-Michel Eloy, Françoise Gadet, Marie-Christine Hazaël-Massieux, Monica Heller, Caroline Juilliard, Suzanne Lafage, Jean Le Du, Jacques Maurais, Marie-Louise Moreau, Robert Nicolaï, Lambert Félix Prudent, Ambroise Queffelec, Didier de Robillard, Paul Siblot, Claude Truchot, Daniel Véronique.

**Comité de lecture** : constitué selon le thème du numéro sous la responsabilité de Claude Caitucoli